

Formations à destination du personnel encadrant des SAAD, SSIAD et SPASAD



10 Engager une démarche RSE dans le médico-social

Public et prérequis

Directeurs, administrateurs et personnels encadrants des structures d'aide et de soins à domicile souhaitant mettre en place une démarche RSE.

Formateur

Mylène CHAMBON, anthropologue et directrice associée du bureau d'étude émiCité

Durée

7 jours (49 heures) répartis comme suit : 2 jours le premier mois puis 1 jour par mois pendant 5 mois

Lieu et dates

A définir

Nombre de participants maximum : 12

Coût intra : 7200 € TTC

Coût inter : 2400 € TTC / participant

Contexte

Le développement durable est un projet de société, conceptualisé dès 1987 et officialisé en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio (ONU) il met en exergue 3 piliers : économie/écologie/social. La Responsabilité sociale et /ou sociétale des entreprises (RSE) ou des organisations (RSO) est la traduction concrète dans une structure de ce concept, déclinée en plan d'actions. Mettre en œuvre une démarche RSE, c'est analyser les décisions et les choix d'une organisation à travers les impacts qu'elle génère à plus ou moins long terme. Les services d'aide et de soins à domicile disposent de formidables atouts pour œuvrer aux défis des transitions écologiques, économiques et sociales. Dans la majorité des situations, les préoccupations environnementales traversent les activités de la vie quotidienne dans lesquelles les personnes sont aidées : pour faire leurs courses, pour se nourrir, pour gérer leurs déchets, pour entretenir son logement ou se déplacer. Mais ces sujets sont aussi l'occasion d'améliorer la qualité de vie au travail, de développer de nouveaux partenariats et de communiquer sur son exemplarité.

Formations à destination du personnel encadrant des SAAD, SSIAD et SPASAD



Objectifs

- Conduire une démarche de Développement Durable- RSE
- Acquérir des notions sur l'ensemble des thématiques du développement durable appliquées au médico-social
- Construire un plan d'action : identification et priorisation des actions, élaboration d'une méthodologie de mise en œuvre
- Instaurer, coordonner et évaluer sa démarche RSE
- Choisir des indicateurs de performance pertinents, savoir les restituer et en faire un outil de communication efficace
- Rechercher des partenaires locaux
- Identifier des sources de financement

Contenu et méthodes pédagogiques

PARTIE 1 : Les fondamentaux de la RSE (2 jours)

- Comprendre les enjeux et principes du Développement Durable (Mise en situation ;
- Remise et analyse de la norme ISO 26000)
- La RSE/RSO dans le secteur médico-social
- Les arguments environnementaux : qui peut agir, pourquoi, comment, pour qui ?
- Mettre en œuvre la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
- Mise en situation
- Étude de cas risques/opportunités.
- Travaux de préparation pour la prochaine journée de formation : identifier les parties prenantes mobilisables sur son territoire, les sujets d'action au sein de sa structure, et affiner sa stratégie RSE.

Formations à destination du personnel encadrant des SAAD, SSIAD et SPASAD



PARTIE 2 : Mettre en œuvre le Développement Durable, construire son projet RSE (3 jours)

- Réaliser son auto-diagnostic et définir sa stratégie
- Mise en situation et partage d'expériences : échanges sur la démarche DD/RSE en cours ou à venir des structures des participants.
- Reprise des autodiagnostic de départ (pré-évaluation de formation), actualisation des réponses et choix des enjeux RSE.
- Construction d'une grille de suivi du plan d'actions.
- Travaux de préparation pour la prochaine journée de formation : construire les prémisses de son plan d'action.
- Mise en situation et partage d'expériences
- Engager toute la structure
- Travail pratique de déploiement de démarche RSE dans les métiers.
- Travaux de préparation pour la prochaine journée de formation : finaliser son plan d'action, formaliser ses indicateurs de suivi et l'organisation de la mise en œuvre du plan au sein de la structure.

PARTIE 3 : Accompagner, suivre, valoriser la démarche RSE (2 jours)

- Communiquer sur sa démarche RSE
- Mises en situation et exercices pratiques de communication.
- Exercices pratiques de co-construction d'un programme de renforcement par mail : un défi chaque semaine pendant 7 semaines pour aider à mettre en œuvre le plan d'actions des participants.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fera au long court avec la proposition d'une grille « d'auto- suivi » de mise en œuvre du plan RSE construit, ainsi que la co-construction d'un programme de renforcement par mail consistant à réaliser un défi chaque semaine pendant 7 semaines.